

# TARRA D'ALMA BLANC 2025

DOMAINE DE TREMICA



## Vignobles de France Régions viticoles Corse

Cette cuvée nous a été inspirée par notre fille Alma Dea. En apparence de la douceur qui laisse place à un caractère bien affirmé.

Ce vin blanc est issu d'un cépage unique, le Vermentinu. Le raisin est récolté manuellement dans des petites caisses ajourées, puis refroidit (pour éviter l'usage de sulfites), avant d'être pressuré en grappes entières, en douceur dans un pressoir pneumatique basse pression. Après une décantation naturelle, le moût est vinifié en cuve inox grâce à notre crème de levures sélectionnées avec soin en amont des vendanges. Le vin obtenu est ensuite élevé dans des petites jarres en terre cuite (argiles toscanes) de 160 litres entièrement façonnées à la main, et ce pour une durée de 7 mois minimum.

Le vin est élevé en jarre pourquoi ? Le choix de la terre cuite pour la minéralité, en effet lors d'un élevage prolongé une osmose se crée entre le vin et son contenant avec relargage de minéraux dans le vin ; et l'usage d'un cépage et d'un terroir sans artifice, car contrairement au bois l'argile ne laisse pas sa palette organoleptique au vin. La raison, la haute porosité du contenant qui accélère l'élevage du vin, on est moins sûr du fruit et plus sur la subtilité. Et enfin sa forme ovoïde, un vortex naturel se forme ce qui permet aux lies de ne pas se déposer, ce bâtonnage naturel induit par ce flux, apportera juste ce qu'il faut de matière à cette cuvée pour s'affirmer.

A la dégustation ce vin à la robe jaune pâle, présente un premier nez minéral type pierre à fusil, silex, des notes subtils de fruits blancs, pour amener dans un second temps sur des notes muscatées des plus surprenantes. En bouche on retrouve la pêche blanche, les fleurs blanches, juste ce qu'il faut de gras pour la gourmandise, une légère amertume typique du Vermentinu et une pointe de salinité en finale.

En résumé « Tarra d'Alma » est un vin blanc minérale avec de l'amplitude qui ne laissera pas indifférent.

## Accords mets et vins

Fruits de mer, poisson fin, poisson cru

### Détails

**Millesime** : 2025

**Degrès** : 13,5 %

**Viticulture** : Biologique

**Contenance** : 0,75 L

**Cépages** : Vermentinu

**Région** : Vin de France

**Packaging** : carton de 6

**Nom du Vigneron** : Angelica et Richard Arnaud le Foulon

**Domaine** : Domaine de Tremica

**Couleur** : Blanc

**Appellation** : Vin de France

**Bio** : oui

### Caractéristiques

**Terroir** : Arènes granitiques

**Cépage** : 100 % Vermentinu

**Vendange** : Manuelle

**Viticulture** : Biologique en conversion à la biodynamie - Conduite en cordon de royat double, densité de plantation 6000 pieds hectares, enherbement totales, travaux en vert effectués à la main

**Vinification** : Vendange refroidie, pressurage grappes entières basse pression, vinification 2/3 en inox 1/3 en jarres en terre cuite

**Elevage** : 7 mois sur lies en demi-muids

### Dégustation

**Robe** : Jaune pale

**Nez** : Pierre à fusil, fruits blancs

**Bouche** : Fruits blancs, fleurs blanches, minérale

**Finale** : Légère salinité

**Garde** : 5 ans

**Température de service** : 8° à 10°

### HISTOIRE DU DOMAINE

Angelica (œnologue) et Richard (commercial en vins et spiriteux) sont à l'origine de la création du Domaine en 2011. Une rencontre autour d'une passion commune "le vin". Très vite le couple décide de se lancer dans l'aventure : achat de terrains, démaquisage, clotures, mise en valeur par un choix minutieux des cépages endémiques (des plus connus à ceux oubliés) qui s'adapteront le mieux à chaque parcelle. C'est sur Casaglione, petite commune de la région de Cinarca en Corse du sud, village de moyenne montagne entre terre et mer qu'ils décident de réaliser ce projet de vie. Une situation idéale pour la Corse car cette altitude va leur permettre de conserver une belle fraîcheur dans les vins. Aujourd'hui propriétaires d'un domaine de 7 hectares de vignes et de 6 hectares d'oliviers, sur un lieu chargé d'histoire, le plateau archéologique de Tremica. Ces anciens paturages sauvages, vierges de toutes activités agricoles sont un lieux propices pour la culture de la vigne. Dans une volonté de proposer des vins sains, représentatifs d'un terroir, l'ensemble du domaine est certifié en agriculture biologique depuis mars 2023, et ils entament une conversion à la biodynamie cette année.



Plaisirs du vin  
Marmande